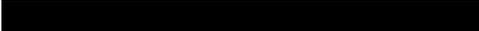


PAR COURRIEL : 

Lévis, le 23 avril 2019

Objet : Demande d'accès – Rendement probable moyen 2019
N/Réf : 19I005CM

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès du 5 avril dernier à l'égard de l'obtention du rendement probable moyen de la culture de canola pour les MRC des régions administratives de l'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-les-Îles, et ce, pour l'année d'assurance 2019.

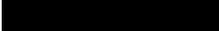
Eu égard à ce qui précède, vous trouverez en annexe un tableau regroupant les informations requises dans le cadre de votre demande.

Par ailleurs, je tiens à vous informer que les rendements correspondent à une moyenne arithmétique sur la base du nombre de clients de la MRC et non pas sur une moyenne pondérée c'est-à-dire sur la base des superficies assurées.

Enfin, nous tenons à vous informer qu'en vertu de l'article 135 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par la Responsable de la loi sur l'accès, peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. À cet effet, vous trouverez ci-joint l'avis de recours.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Responsable de la Loi sur l'accès
aux documents des organismes publics et sur
la protection des renseignements personnels,


Christine Massé

CM/sg

p. j.

Direction des affaires juridiques

1400, boul. Guillaume-Couture, 4^e étage

Lévis QC G6W 8K7

Téléphone : (418) 838-5606

Télécopieur : (418) 834-2238

Courriel : juridique@fadg.qc.ca